

L'AMBROISIE



Bien la reconnaître



Ses fleurs apparaissent en juillet-août. Elles portent le pollen.



Sa tige est couverte de poils blancs.



Ses feuilles sont découpées et vert vif sur les deux faces.

NE PAS CONFONDRE Ambroisie et Armoise

POINTS COMMUNS	DIFFERENCES	
	Ambroisie	Armoise
TIGE	Couleur verte aubergine à maturité couverte de poils blancs	Assez souple et Assez raide et sans poil
FEUILLE	Très découpée Vert vif uniforme sur les deux faces	Vert foncé sur la face supérieure Blanchâtre sur la face inférieure
FLEUR	Grappes de petites fleurs Vert-jaune avant éclosion Jaune après éclosion	Vert-gris avant éclosion Blanche après éclosion

Que dit la loi ?

L'arrêté préfectoral n° 2000-3261 du 20 juillet 2000 est très clair : Les propriétaires, locataires, ayant-droits ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitants agricoles, les maîtres de chantiers de travaux et les gestionnaires de domaine public sont tenus de :

- prévenir la pousse d'ambroisie (sur les terres rapportées ou remuées)
- nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambroisie.

Tout contrevenant est passible de poursuites. En cas de défaillance, le maire peut faire procéder, aux frais des intéressés, à la destruction des plants d'ambroisie.

En 2003, un arrêté s'adressant directement aux agriculteurs a été pris. Il concerne les jachères (arrêté préfectoral n° 2003-2008).

Campagne de lutte menée en partenariat avec le Grand Lyon, la DDASS, la DRASS, la MSA, la DDE, les communes du Rhône et leurs groupements.

N° Vert 0 800 87 70 21

appel gratuit

www.rhone.fr/ambroisie

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Style & Signe Lyon - © crédits photographiques, illustrations : Département du Rhône



Ambroisie
COUPEZ COURT À
L'ALLERGIE

N° Vert 0 800 87 70 21

appel gratuit

www.rhone.fr/ambroisie

DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE FLEURISSE !

Pourquoi ?

A la fin de l'été, les pollens d'ambrosie peuvent provoquer des allergies gênantes et parfois graves :

- **Rhinite** : nez qui coule, éternuement, maux de tête,
- **Conjonctivite** : yeux rouges, larmoyants, démangeaisons,
- **Trachéite** : toux sèche,
- **Asthme** : essoufflement, sifflements, toux,
- **Urticaire ou Eczéma** (plus rare) : plaques rouges, boutons, démangeaisons.

Où la trouve-t-on ?

L'ambrosie se développe là où la terre est dénudée, retournée ou transportée par l'homme :

- terrains résidentiels privés,
- terrains agricoles,
- terrains délaissés,
- chantiers de travaux publics et voies de communication,
- parcs et aires de jeux (plus rare).



L'empêcher de pousser

L'ambrosie n'aime pas la "concurrence végétale" ; il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée aux mois de mai, juin, juillet :

- en semant du gazon, du trèfle, des plantes à fleurs, ...
- en évitant de tondre trop ras,
- en évitant les engrais dés herbants ou les dés herbants totaux,
- en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce, par du gravier, par une toile.



La détruire

Une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite.

Pour cela vous pouvez :

- **l'arracher à l'aide de gants**, en faisant attention au pollen qui est relâché au mois d'août par les fleurs (éventuellement porter un masque),
- **la faucher** si les surfaces sont importantes. Il est alors préférable de réaliser plusieurs fauches ou une seule mais tardive, lorsque l'ambrosie est en fleur.



Agissez !

Empêchez la plante de pousser, détruisez-la ou alertez votre mairie.

Informez-vous !

- Demandez conseil à votre pharmacien ou votre médecin.
- Appelez le numéro vert (gratuit): **N° Vert 0 800 87 70 21**
- Visitez le site Internet : www.rhone.fr/ambrosie

